

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Bureau du CEE THALES constate que deux cessions successives d'activités du domaine des Services Informatiques de Thales ont abouti à la disparition totale de cette activité de l'Allemagne et de la Suisse en 2008 et de l'Espagne début 2012.

Elles n'ont pas fait l'objet d'un recueil d'avis préalable du CEE, comme préconisé par l'Accord CEE THALES.

Aujourd'hui la cession de BUS (Services Informatiques France) à GFI est en cours d'instruction en France.

Il s'agit manifestement de la mise en œuvre d'une stratégie globale de désengagement d'activités jugées non stratégiques pour le Groupe, plan initié par M. Ranque et perpétué par M. Vigneron.

Le Bureau du CEE THALES a demandé et obtenu la convocation d'une réunion extraordinaire du CEE qui se tiendra le 12/04/2012 afin de donner un avis global sur ce dossier saucissonné par les instances dirigeantes du Groupe.